

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE 27 SEPTEMBRE 2021

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 27

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS : 18

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS ABSENTS : 9

- AYANT DONNÉ POUVOIR : 4

- N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR : 5

Le 27 Septembre à 18h00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise, dûment convoqué par le Président, s'est réuni à la salle Planjo à Sainte Foy Tarentaise, sous la présidence de Monsieur Yannick AMET, Président

PRÉSENTS

Bourg-Saint-Maurice

Guillaume DESRUES, Laurence REGNIER, Laurent CHELLE, Gérard VERNAY, Françoise BESNARD, Nicolas MORIN, Frédéric BATAILLE

Montvalezan

Jean-Claude FRAISSARD, Thierry GAIDE

Sééz

Lionel ARPIN, Joëlle CAMPERS, Mathieu LECLERCQ,

Sainte-Foy-Tarentaise

Yannick AMET, Daniel EUSTACHE

Tignes

Serge REVIAL,

Val d'Isère

Patrick MARTIN, Gérard MATTIS, Véronique PESENTI-GROS

Villaroger

Alexis VIVET-GROS

EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR

Nicolas MORIN (Pouvoir à Gérard VERNAY)

Morgan LE LANN (Pouvoir à Guillaume DESRUES)

Capucine FAVRE (Pouvoir à Serge REVIAL)

Laurence FONTAINE (Pouvoir à Serge REVIAL)

Franck MALESCOUR (Pouvoir à Yannick AMET)

EXCUSÉS

Paul PELLECUER

Éric JACQUEMOUD

Laurence FONTAINE

2021-111 LANCEMENT DU MARCHÉ DE L'ÉTUDE DE DÉFINITION D'UN PROGRAMME D'ACTIONS POUR LUTTER CONTRE LA DÉSTABILISATION DES TORRENTS DU VERSANTS DES ARCS

Monsieur Jean-Claude FRAISSARD, Vice-Président délégué à la compétence GEMAPI, informe les élus du travail en cours sur les torrents du versant ubac des Arcs qui vise à réaliser une étude afin d'agir collectivement contre le processus de déstabilisation observé et de mener un programme d'actions.

Il précise la constitution d'un comité de pilotage regroupant l'ensemble des acteurs concernés. Le comité de pilotage souhaite réaliser une étude technico-financière par le biais d'un bureau d'étude. Pour ceci un cahier des charges a été réalisé afin de déclencher la procédure de mise en concurrence.

Le comité de pilotage propose que la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise porte la maîtrise d'ouvrage de cette étude pour prétendre aux aides Leader à hauteur de 80%.

Une convention cadre sera signée afin de garantir, le positionnement des acteurs et leur engagement suite aux actions proposées et priorisées.

La Communauté de Communes de Haute-Tarentaise souhaite viser un démarrage des prestations fin octobre début novembre afin de permettre au prestataire de rendre le diagnostic début 2022.

Montant estimé pour l'étude : 100 000 € HT

Vu le positionnement du comité de pilotage pour le portage de l'étude par la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise ;

Vu l'avis favorable de la Commission Eau-Assainissement-Déchets-Tri-GEMAPI réunie le 11 août 2021 ;

Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire réuni le 21 septembre 2021 ;

Le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le lancement de l'étude de définition d'un programme d'actions pour lutter contre la déstabilisation des torrents du Versant des Arcs ;
- **AUTORISE** le Président à signer les pièces afférentes à ce dossier ;
- **AUTORISE** le Président à signer la convention cadre.

AINSI FAIT ET DÉLIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

**Le Président,
Yannick AMET**

Pour le Président empêché,
par délégation,
Jean-Claude FRAISSARD
1^{er} Vice-Président

